

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT AUVENT

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin.

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Auvent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

Date de convocation : six juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15.

Présents : 12

Procurations : Thomas PEYROT donne procuration à M. Alain DURIS.
M. Alan DUVAL donne pouvoir à M. Bruno GRANCOING

Présents : M. Bruno GRANCOING, Maire ; M. Alain DURIS, Mme Sylvie GERMOND, Mme Annie DUCOURTIEUX, M. Daniel DESBORDES, Adjoints.

Mme Sandrine COULON, Mme Jessica GATTE, Mme Muriel HARTWICH, Mme Aurélie GAUMER, M Thomas REVET, M. Yoann RUFFEL, M. Éric BOULESTEIX, Conseillers Municipaux.

Excusés : M. Thomas PEYROT, Mr Bruno GRANCOING.

Secrétaire de séance : Mr Alain DURIS

OBJET : PRIX DES REPAS – RESTAURANT SCOLAIRE

Vu les articles L1111-1-1 et L1111-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 09 juillet 1996 fixant le prix du repas adulte à deux fois le prix du repas enfant,

Vu la délibération 013 2026 fixant le prix de la cantine scolaire à 2€50 pour les enfants et à 5€00 pour les adultes pour l'année scolaire 2023-2024 ;

Il est proposé d'augmenter les tarifs pour la période scolaire 2024-2025, à raison de 2€60 € pour les enfants et 5€20 pour les adultes.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'augmenter** le tarif du repas de la cantine scolaire à raison de 2€60 pour les enfants et à 5€20 pour les adultes pour l'année scolaire 2024-2025,

Fait à Saint-Auvent, le 18 juin 2024.

Le Maire,

Bruno GRANCOING

